ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 46724

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le Premier ministre sur la répétition regrettable des déclarations publiques dénigrant la population de la région Nord-Pas-de-Calais. Près d'un an après l'épisode honteux de la banderole déployée au stade de France, il semble que, jusque dans les plus hautes institutions de l'État, la raillerie et la tenue de propos vexatoires à l'encontre des nordistes soit désormais tolérées. En décembre 2008, la Présidence de la République assimilait insidieusement chômage et Pas-de-Calais. En février 2009, les suites de l'affaire d'Outreau ont traduit la persistance de préjugés inadmissibles vis-à-vis de la population du Nord-Pas-de-Calais. Les insultes affichées par quelques supporters ont plus de poids que l'image chaleureuse et populaire qui, à travers le succès d'un film, avait obtenu l'adhésion de plusieurs millions de téléspectateurs. Le contraste est d'autant plus saisissant que les préjugés véhiculés par une minorité trouvent encore à se propager, plus d'un an après le choc suscité par la banderole haineuse, à travers plusieurs personnalités publiques et les plus hautes institutions de la République française. L'émotion de la population du Nord-Pas-de-Calais est toujours aussi vive. La récurrence de ces propos, la répétition de ces épisodes sont en soi plus douloureuses encore que les mots employés car elles trahissent une relative complaisance à l'égard d'une attitude irrespectueuse et stigmatisante envers nos compatriotes. En conséquence, il lui demande de lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre afin de restaurer les valeurs morales et éthiques qui doivent continuer à régir le comportement des plus hauts représentants de l'État et de ses institutions.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Kucheida
Circonscription : Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46724
Rubrique : Régions
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3405
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)